

## DE Aide Soignant (DE AS)

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer des activités soin, de prévention et d'éducation à la santé :

- S'occuper de l'hygiène et veiller au confort physique et moral des malades.
- Aider au quotidien les patients à effectuer leur toilette et à s'habiller.
- Accompagner dans leurs déplacements les personnes privées d'autonomie, les aider à s'asseoir, à se nourrir, à sortir de leur lit...

Si l'aide-soignant n'est pas habilité à délivrer de médicaments ou effectuer des soins médicaux, il participe à d'autres soins comme le changement de certains pansements et est capable de mesurer les paramètres vitaux (pression artérielle, température, rythme respiratoire, mensurations) en utilisant des outils spécifiques.

### Entreprises d'accueil

- Etablissement de santé.
- Soins à domicile.
- Structures d'accueil pour personnes âgées.
- Structures d'accueil pour personnes handicapées.

### Prérequis

- **Âge** : de 17 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Aucun diplôme exigé.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

### Formation par apprentissage

<b>Code diplôme</b>	<b>Code RNCP</b>
46033104	35830

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications).

### Durée de la formation

770 heures (sur 18 mois).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

18 mois, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

Semaines complètes.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



## IFAS

Institut de formation aide-soignant

### UFA - IFAS Lycée Eugénie Joubert

16 rue Traversière  
43200 YSSINGEAUX  
04 71 59 02 81  
ifas@escy.net  
www.leap43.org

## Contenu de formation

Matières
<b>Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)</b> (35 heures dans les 3 premiers mois de la formation)
<b>Suivi pédagogique individualisé des apprenants</b> (7 heures réparties tout au long de la formation)
<b>Travaux Personnels Guidés (TPG)</b> (35 heures réparties au sein des différents modules)
<b>Module 1</b> (147 heures) Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
<b>Module 2</b> (21 heures) Repérage et prévention des situations à risque
<b>Module 3</b> (77 heures) Evaluation de l'état clinique d'une personne
<b>Module 4</b> (182 heures) Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
<b>Module 5</b> (35 heures) Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
<b>Module 6</b> (70 heures) Relation et communication avec les personnes et leur entourage
<b>Module 7</b> (21 heures) Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
<b>Module 8</b> (35 heures) Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
<b>Module 9</b> (35 heures) Traitement des informations
<b>Module 10</b> (70 heures) Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Type	Forme
<b>Bloc de compétences 1</b> (en lien avec les modules 1 et 2) : <b>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	Ponctuel et CCF	Etude de situation + Evaluation des compétences en milieu pro.
<b>BC 2</b> (en lien avec les modules 3, 4 et 5) : <b>Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration</b>	Ponctuel et CCF	Etude de situation (modules 3 et 4) + Evaluation comportant une pratique simulée (module 5) + Evaluation des compétences en milieu pro. + Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
<b>BC 3</b> (en lien avec les modules 6 et 7) : <b>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	Ponctuel et CCF	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée + Evaluation des compétences en milieu professionnel
<b>BC 4</b> (en lien avec le module 8) : <b>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	Ponctuel et CCF	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel + Evaluation des compétences en milieu professionnel
<b>BC 5</b> (en lien avec les modules 9 et 10) : <b>Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	Ponctuel et CCF	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée + Evaluation des compétences en milieu professionnel

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Validation des cinq blocs de compétences requis pour valider le diplôme.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

### Après la formation

#### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Formation auxiliaire de puériculture en parcours allégé (dispense de certains modules).

#### Débouchés professionnels :

Poste d'aide-soignant dans des structures publiques et privées.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 713 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100%*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%*	100%*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%*	100%*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

Ligne de bus entre Saint-Etienne et Yssingaux.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

• Capacité d'accueil limitée permettant un suivi personnalisé et une meilleure prise en charge de l'apprenti.

### • Restauration

- Self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat
- Logements étudiants

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées de vidéo-projection.
- Plateau technique équipé de matériel adapté à la fonction d'aide-soignant.

## Coordonnées de l'UFA



IFAS

Institut de formation aide-soignant

### UFA - IFAS Lycée Eugénie Joubert

16 rue Traversière  
43200 YSSINGEAUX  
04 71 59 02 81  
ifas@escy.net  
www.leap43.org

CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026